

Nom : Lucy Keith Diagne
Titre : Fondatrice et directrice exécutive
Institution : Fonds de conservation des espèces aquatiques africaines
Pays : Sénégal
E-mail : lkd@africanaquaticconservation.org
Année d'attribution : 2017

Conservation du lamantin d'Afrique sur les côtes d'Afrique de l'Ouest et centrale

Le docteur Lucy Keith Diagne est fondatrice et directrice exécutive du Fonds de conservation des espèces aquatiques africaines, qui soutient des programmes de conservation des lamantins dans toute l'Afrique de l'Ouest et centrale. Elle a formé plus de 90 personnes issues de 19 pays différents à la conservation des lamantins et créé un réseau pour encourager les recherches et la collaboration dans toute la région.

Les lamantins d'Afrique (*Trichechus senegalensis*) sont particulièrement menacés dans l'ensemble de leur aire de répartition, qui s'étend le long de la côte occidentale de l'Afrique, du Sud de la Mauritanie au centre de l'Angola. L'espèce est considérée en déclin, mais les données fiables sur sa répartition, sa biologie et son écologie sont rares. Bien que tous les pays où l'on trouve des lamantins d'Afrique se soient dotés de lois visant à protéger l'espèce de la chasse, ces mesures de conservation ne sont pas correctement appliquées. Le lamantin peut également être victime de capture accidentelle par des pêcheries artisanales.

Lucy Keith Diagne compte utiliser sa bourse Pew pour recueillir des données indispensables sur la génétique, l'écologie et la santé des populations de lamantins et pour mesurer la mortalité de l'espèce associée à la chasse illégale, à la pêche accidentelle et à l'aménagement des régions côtières dans six pays d'Afrique de l'Ouest et centrale (Cameroun, République démocratique du Congo, Gambie, Guinée-Bissau, Nigéria et Sénégal). Elle travaillera avec des groupes de conservation et des partenaires locaux pour créer des aires protégées et développer les capacités de recherche et de gestion des acteurs de la conservation en Afrique. Lucy Keith Diagne s'attachera également à créer d'autres moyens de subsistance pour les personnes qui pratiquent la chasse aux lamantins, en mettant en œuvre des programmes de reconversion à la pisciculture et au gardiennage des réserves de lamantins.

